



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réparation automobile

Question écrite n° 121423

Texte de la question

M. Michel Destot attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur une possible libéralisation du marché des pièces de carrosserie automobile. En effet, les distributeurs et réparateurs de grandes marques sont inquiets car ils pourraient faire face à une concurrence déloyale de la part des filiales de la grande distribution, qui ne sont pas soumis aux mêmes réglementations en matière de disponibilité des pièces. De plus, le bénéfice du consommateur serait selon eux négligeable puisqu'il atteindrait seulement 5 euros par an une fois le marché libéralisé. Enfin, la rentabilité des pièces de carrosserie des réseaux de marques est déjà faible, puisqu'elle se situe autour de 1 % du chiffre d'affaires. Les entreprises du secteur de l'automobile, qui ont déjà du mal à surmonter la crise économique, seraient fragilisées par la libéralisation de ce marché. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Michel Destot](#)

Circonscription : Isère (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121423

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2011, page 11732

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)